



GAVI/13/597/dlc

Ministre de la Santé
Ministère de la Santé
Boîte postale 296
Djibouti

20 décembre 2013

Monsieur le Ministre,

Rapport de situation annuel soumis par Djibouti

Je me réfère au rapport de situation annuel (RSA) de Djibouti qui a été soumis au Secrétariat de GAVI en mai 2013.

Suite à une réunion du Comité d'examen indépendant (CEI) qui s'est tenue du 15 au 26 juillet 2013 afin d'examiner votre rapport de situation annuel, j'ai le plaisir de vous informer que GAVI Alliance a approuvé la demande de soutien de Djibouti, tel que décrit dans les annexes à la présente.

Les annexes contiennent les informations importantes suivantes :

Annexe A : Description du soutien approuvé par GAVI à Djibouti

Annexe B : Informations financières et programmatiques par type de soutien

Annexe C : Synthèse du rapport du CEI

Annexe D : Clauses et conditions du soutien de GAVI Alliance.

Ces annexes figurent également dans l'accord cadre de partenariat – un nouveau dispositif simplifié que nous sommes en train d'élaborer en coordination avec vos collègues – qui remplacera la lettre de décision.

Le tableau ci-après récapitule les décisions pour chaque type de soutien de GAVI à Djibouti :

Type de soutien	Annexe	Approuvé pour 2014
Nouveaux vaccins (anti-pneumococcique)	B-1	US\$106,500
Nouveaux vaccins (pentavalent)	B-2	US\$144,000
Nouveaux vaccins (Rotavirus)	B-3	US\$ 0*

* L'approbation pour 2014 a été réduite à zéro étant donné que les doses approuvées pour 2013 ont déjà été envoyées et payées en 2013 ; ces doses de vaccins seront utilisées en 2014, et ce à cause du délai dans l'introduction du vaccin.

Pour toute question ou demande de renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter mon collègue à l'adresse ssosler@gavialliance.org.



Veillez croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos sentiments distingués.

Hind Khatib-Othman
Directrice des programmes GAVI

Copie : Ministre des Finances
 Directeur des services médicaux
 Directeur du service de la planification, Ministère de la Santé
 Directeur du PEV
 Représentant de l'OMS dans le pays
 Représentant de l'UNICEF dans le pays
 Groupe de travail régional
 Siège de l'OMS
 Division des programmes de l'UNICEF
 Division des approvisionnements de l'UNICEF
 Banque mondiale



Annexe A

Description du soutien de GAVI pour Djibouti (le « pays »)

Soutien aux nouveaux vaccins (SVN)

GAVI Alliance a approuvé la demande du pays concernant l'approvisionnement en doses de vaccin et matériel de sécurité des injections associé qui devraient être requis pour le programme de vaccination, tel que spécifié à l'annexe B. Le financement octroyé par GAVI pour les vaccins sera conforme :

- aux directives de GAVI Alliance relatives à l'établissement du rapport de situation annuel du pays (RSA) ; et
- au RSA, tel qu'approuvé par le Comité d'examen indépendant (CEI), y compris toutes demandes d'éclaircissements ultérieures.

Les vaccins fournis seront utilisés tels que le pays l'a proposé. Les principes de la Déclaration conjointe OMS-UNICEF-FNUAP sur la sécurité des injections (WHO/V&B/99.25) s'appliqueront à toutes les vaccinations réalisées avec ces vaccins.

Le point 11 de l'annexe B résume les détails du soutien approuvé par GAVI aux nouveaux vaccins pour les années indiquées.

Les fonds de GAVI ne peuvent servir à régler tout impôt, droit de douane, taxe ou autre prélèvement s'appliquant à l'importation des vaccins et fournitures associées.

GAVI ne pourra être tenue responsable du non-respect des obligations liées à la distribution ou à l'utilisation des vaccins et fournitures associées une fois que la propriété de ces vaccins et fournitures associées sera passée au pays. Le fabricant des vaccins et fournitures associées demeurera néanmoins responsable de toute imperfection signalée.

Cofinancement du pays

Conformément à la politique de GAVI sur le cofinancement, le pays a accepté de verser la quote-part requise pour cofinancer les doses de vaccin, tel qu'indiqué à l'annexe B. Le point 14 de l'annexe B récapitule le budget et la quantité de fournitures qui sera achetée avec les fonds du pays au cours de la période correspondante. Le montant total du cofinancement correspond au coût des vaccins et du matériel de sécurité des injections (uniquement applicable aux pays à revenu intermédiaire et ne bénéficiant plus du soutien de GAVI), et aux frais de transport.

Les pays peuvent choisir de cofinancer les vaccins par le biais de la Division des approvisionnements de l'UNICEF ou du Fonds renouvelable de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS), ou encore décider de se procurer eux-mêmes les vaccins conformément à leurs propres procédures, à l'exception du vaccin antipneumococcique qui doit être acheté par l'entremise de l'UNICEF.

Si l'achat des fournitures cofinancées est réalisé par le biais de l'UNICEF ou de l'OPS, le paiement sera effectué directement à l'UNICEF ou à l'OPS (selon le cas), ainsi que prévu dans



le protocole d'accord sur les services d'achat conclu entre l'UNICEF ou l'OPS (selon le cas) et le pays. Aucun versement ne sera fait à GAVI Alliance. Veuillez rester en contact avec l'UNICEF ou l'OPS (selon le cas) afin de connaître la disponibilité du(des) vaccin(s) correspondant(s) et de préparer le calendrier des livraisons.

Le montant total cofinancement indiqué au point 14 de l'annexe B n'inclut pas les coûts et les frais de l'organisme d'approvisionnement concerné, comme les frais administratifs et la marge de protection.

Des informations sur ces coûts supplémentaires seront fournies par l'organisme d'approvisionnement concerné dans le cadre du devis qui sera demandé par le pays. L'UNICEF ou l'OPS transmettra à GAVI les informations sur le statut des achats de fournitures cofinancées. Conformément à la politique de GAVI sur le cofinancement (<http://www.gavialliance.org/about/governance/programme-policies/co-financing/>), la quote-part de cofinancement est payable chaque année à l'UNICEF ou à l'OPS.

Si l'achat des fournitures cofinancées est réalisé par le gouvernement, conformément à ses propres procédures d'achat, et non par le biais de la Division des approvisionnements de l'UNICEF ou du Fonds renouvelable de l'OPS, le gouvernement présentera à GAVI des pièces justifiant qu'il a acheté sa part cofinancée de vaccins et de fournitures associées, par exemple des ordres d'achat, des factures et des reçus. GAVI encourage vivement les pays qui se procurent eux-mêmes leurs fournitures cofinancées (par exemple, les seringues autobloquantes et les réceptacles de sécurité pour seringues et aiguilles usages) à veiller à ce que celles-ci figurent sur la liste de produits préselectionnés de l'OMS ou, pour les réceptacles de sécurité, qu'ils aient obtenu un certificat de qualité délivré par une autorité nationale compétente.

Le soutien de GAVI ne sera fourni que si le pays respecte les conditions suivantes :

Transparence et responsabilité financière : respect de toutes les exigences en matière de transparence et de responsabilité financière, conformément à la politique de GAVI en matière de transparence et de responsabilité, et aux obligations souscrites dans l'aide-mémoire conclu entre GAVI et le pays.

Etats financiers et audits externes : respect des exigences de GAVI relatives aux états financiers et audits externes.

Clauses et conditions du soutien : respect des clauses et conditions du soutien de GAVI (présentées à l'annexe D).

Cofinancement du pays : GAVI doit recevoir la preuve du versement par le pays de sa quote-part, des factures ou des reçus d'expédition par exemple, si l'organisme d'approvisionnement du vaccin faisant l'objet d'un cofinancement au cours de l'année civile précédente n'est pas l'UNICEF ou l'OPS.

Suivi et rapports de situation annuels : l'utilisation par le pays du soutien financier pour l'introduction de nouveaux vaccins avec le(s) vaccin(s) spécifié(s) à l'annexe B est soumise à un suivi très strict des résultats. GAVI Alliance utilise les systèmes nationaux de suivi-évaluation des résultats ainsi que d'autres données, notamment les estimations OMS-UNICEF de la couverture vaccinale. Dans le cadre de ce processus, les autorités nationales seront



invitées à contrôler le nombre d'enfants vaccinés et le versement des fonds pour cofinancer les vaccins, et devront établir des rapports sur ces activités.

Le pays fera le point sur les progrès accomplis et le soutien nécessaire pour l'année suivante dans son rapport de situation annuel. Ce rapport précisera le nombre d'enfants de moins d'un an ayant reçu les trois doses du vaccin DTC et les trois doses du vaccin pentavalent, sur la base des rapports mensuels des districts examinés par le CCIA (Comité de coordination interagences pour la vaccination), tel que transmis à l'OMS et l'UNICEF dans le rapport conjoint annuel de notification des activités de vaccination. Le RSA rendra également compte de la manière dont le pays honore ses engagements de cofinancement, énoncés dans la présente. Le RSA approuvé par le CCIA sera envoyé au Secrétariat de GAVI au plus tard le 15 mai de chaque année. La poursuite du financement au-delà des sommes approuvées dans la présente est subordonnée à la réception d'un rapport de situation annuel satisfaisant et à la disponibilité des fonds.

Djibouti VACCINE SUPPORT
SOUTIEN AU VACCIN POUR DJIBOUTI

This Decision Letter sets out the Programme Terms of a Programme.

Cette lettre de décision décrit les conditions d'un programme.

1. Country: Djibouti <i>Pays :</i>										
2. Grant Number: 1215-DJI-12c-X <i>Numéro d'allocation :</i>										
3. Date of Decision Letter: 20/12/2013 <i>Date de la lettre de décision :</i>										
4. Date of the Partnership Framework Agreement: Not applicable <i>Date de l'Accord Cadre de Partenariat : non applicable</i>										
5. Programme Title: New Vaccine Support <i>Titre du Programme : Nouveaux vaccins</i>										
6. Vaccine type: Pneumococcal <i>Type de vaccin : anti-pneumococcique</i>										
7. Requested product presentation and formulation of vaccine: Pneumococcal (PCV13), 1 dose(s) per vial , LIQUID <i>Présentation requise du produit et formulation du vaccin : Pneumococcal (PCV13), 1 dose(s) per vial , LIQUID</i>										
8. Programme Duration¹: 2012-2015 <i>Durée du programme :</i>										
9. Programme Budget (indicative) (subject to the terms of the Partnership Framework Agreement): <i>Budget du programme (indicatif) (sous réserve des conditions de l'Accord Cadre de Partenariat):</i>										
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th style="width: 25%;"></th> <th style="width: 15%;">2012-2013</th> <th style="width: 15%;">2014</th> <th style="width: 15%;">2015</th> <th style="width: 15%;">Total²</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: left; padding: 2px;"> Programme Budget (US\$) <i>Budget du programme (US\$)</i> </td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">US\$1,119,650³</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">US\$106,500</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">US\$451,500</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">US\$1,677,650</td> </tr> </tbody> </table>		2012-2013	2014	2015	Total ²	Programme Budget (US\$) <i>Budget du programme (US\$)</i>	US\$1,119,650 ³	US\$106,500	US\$451,500	US\$1,677,650
	2012-2013	2014	2015	Total ²						
Programme Budget (US\$) <i>Budget du programme (US\$)</i>	US\$1,119,650 ³	US\$106,500	US\$451,500	US\$1,677,650						
10. Vaccine Introduction Grant: Not applicable-already disbursed <i>Allocation d'introduction du vaccin: Non applicable-Déjà décaissé. .</i>										

¹ This is the entire duration of the programme. *Ceci est la durée entière du programme.*

² This is the total amount endorsed by GAVI for the entire duration of the programme. This should be equal to the total of all sums in the table. *Ceci est le montant total approuvé par GAVI pour la durée entière du programme. Celui-ci doit être équivalent au total de toutes les sommes comprises dans ce tableau.*

³ This is the consolidated amount for all previous years. *Ceci est le montant consolidé pour toutes les années précédentes.*

11. Indicative Annual Amounts (subject to the terms of the Partnership Framework Agreement):⁴

Montant annuels indicatifs (sous réserve des conditions de l'Accord Cadre de Partenariat):

Type of supplies to be purchased with GAVI funds in each year <i>Type de fournitures qui seront achetées avec les fonds de GAVI chaque année</i>	2012-2013	2014
Number of Pneumococcal vaccines doses <i>Nombre de doses de vaccins Pneumococcal</i>		19,800
Number of AD syringes <i>Nombre de seringues autobloquantes</i>		18,100
Number of re-constitution syringes <i>Nombre de seringues de reconstitution</i>		
Number of safety boxes <i>Nombre de réceptacles de sécurité</i>		225
Annual Amounts (US\$) <i>Montants annuels (\$US)</i>	US\$1,119,650 ⁵	US\$106,500

12. Procurement agency: UNICEF. The Country shall release its Co-Financing Payments each year to UNICEF.

Organisme d'achat : UNICEF. Le pays versera chaque année sa quote-part de cofinancement à l'UNICEF.

13. Self-procurement: Not applicable

Auto-provisionnement: Non applicable

14. Co-financing obligations: Reference code: 1215-DJI-12c-X-C. According to the Co-Financing Policy, the Country falls within the group Intermediate. The following table summarises the Co-Financing Payment(s) and quantity of supply that will be procured with such funds in the relevant year.

Obligations de cofinancement : Code de référence : 1215-DJI-12c-X-C. En vertu de la politique de cofinancement, le pays fait partie du groupe intermédiaire. Le tableau suivant résume le(s) versement(s) de cofinancement et la quantité des fournitures qui seront achetées avec ces fonds chaque année.

Type of supplies to be purchased with Country funds in each year <i>Type de fournitures qui seront achetées chaque année avec les fonds du pays</i>	2014	2015
Number of vaccine doses <i>Nombre de doses de vaccins</i>	1,800	9,000
Number of AD syringes <i>Nombre de seringues autobloquantes</i>	1,400	
Number of re-constitution syringes <i>Nombre de seringues de reconstitution</i>		
Number of safety boxes <i>Nombre de réceptacles de sécurité</i>	25	
Value of vaccine doses (US\$) <i>Prix des doses de vaccins(\$US)</i>	US\$5,222	
Total Co-Financing Payments (US\$) (including freight) <i>Versement total du cofinancement (\$US) (incluant les frais de transport)</i>	US\$6,000	US\$26,500

15. Operational support for campaigns: Not applicable

Soutien aux coûts opérationnels des campagnes:

⁴ This is the amount that GAVI has approved. *Ceci est le montant approuvé par GAVI.*

⁵ This is the consolidated amount for all previously approved years. *Ceci est le montant consolidé pour toutes les années approuvées précédentes.*



16. Additional documents to be delivered for future disbursements:

Documents devant être présenté pour des décaissements futurs:

Reports, documents and other deliverables <i>Rapports, documents et autres</i>	Due dates <i>Date limite de réception</i>
Rapport annuel de situation	15 Mai 2014 ou tel que négocié au préalable avec le secrétariat de GAVI

17. Financial Clarifications: The Country shall provide the following clarifications to GAVI*:

**Failure to provide the financial clarifications requested may result in GAVI withholding further disbursements*

**Un manquement dans la réponse aux éclaircissements financiers requis peut suspendre la continuité du soutien de GAVI*

18. Other conditions: Not applicable.

Autres conditions: Non applicable.

Signed by, / Signé par,

On behalf of the GAVI Alliance / Au nom de GAVI Alliance

A handwritten signature in black ink, appearing to read "P.P. Ala Bouds".

Hind Khatib-Othman
Managing Director, Country Programmes
Directrice des programmes GAVI
20 décembre 2013

**Djibouti VACCINE SUPPORT
SOUTIEN AU VACCIN POUR DJIBOUTI**

This Decision Letter sets out the Programme Terms of a Programme.

Cette lettre de décision décrit les conditions d'un programme.

19. Country: Djibouti <i>Pays :</i>				
20. Grant Number: 0715-DJI-04b-X <i>Numéro d'allocation :</i>				
21. Date of Decision Letter: 20/12/2013 <i>Date de la lettre de décision :</i>				
22. Date of the Partnership Framework Agreement: Not applicable <i>Date de l'Accord Cadre de Partenariat : non applicable</i>				
23. Programme Title: New Vaccine Support <i>Titre du Programme : Nouveaux vaccins</i>				
24. Vaccine type: Pentavalent <i>Type de vaccin : Pentavalent</i>				
25. Requested product presentation and formulation of vaccine: DTP-HepB-Hib, 2 dose(s) per vial, LYOPHILISED <i>Présentation requise du produit et formulation du vaccin : DTP-HepB-Hib, 2 dose(s) per vial, LYOPHILISED</i>				
26. Programme Duration⁶: 2007-2015 <i>Durée du programme :</i>				
27. Programme Budget (indicative) (subject to the terms of the Partnership Framework Agreement): <i>Budget du programme (indicatif) (sous réserve des conditions de l'Accord Cadre de Partenariat):</i>				
	2007-2013	2014	2015	Total ⁷
Programme Budget (US\$) <i>Budget du programme (US\$)</i>	US\$1,344,190 ⁸	US\$144,000	US\$181,000	US\$1,669,190
28. Vaccine Introduction Grant: Not applicable <i>Allocation d'introduction du vaccin: Non applicable- déjà décaissé.</i>				

⁶ This is the entire duration of the programme. *Ceci est la durée entière du programme.*

⁷ This is the total amount endorsed by GAVI for the entire duration of the programme. This should be equal to the total of all sums in the table. *Ceci est le montant total approuvé par GAVI pour la durée entière du programme. Celui-ci doit être équivalent au total de toutes les sommes comprises dans ce tableau.*

⁸ This is the consolidated amount for all previous years. *Ceci est le montant consolidé pour toutes les années précédentes.*

29. Indicative Annual Amounts (subject to the terms of the Partnership Framework Agreement):⁹ <i>Montant annuels indicatifs (sous réserve des conditions de l'Accord Cadre de Partenariat):</i>		
Type of supplies to be purchased with GAVI funds in each year <i>Type de fournitures qui seront achetées avec les fonds de GAVI chaque année</i>	2007-2013	2014
Number of Pentavalent vaccines doses <i>Nombre de doses de vaccins Pentavalent</i>		64,300
Number of AD syringes <i>Nombre de seringues autobloquantes</i>		62,500
Number of re-constitution syringes <i>Nombre de seringues de reconstitution</i>		35,500
Number of safety boxes <i>Nombre de réceptacles de sécurité</i>		1,100
Annual Amounts (US\$) <i>Montants annuels (\$US)</i>	US\$1,344,190 ¹⁰	US\$144,000
30. Procurement agency: UNICEF. The Country shall release its Co-Financing Payments each year to UNICEF. <i>Organisme d'achat : UNICEF. Le pays versera chaque année sa quote-part de cofinancement à UNICEF.</i>		
31. Self-procurement: Not applicable <i>Auto-provisionnement: Non applicable</i>		
32. Co-financing obligations: Reference code: 0715-DJI-04b-X-C. According to the Co-Financing Policy, the Country falls within the group Intermediate. The following table summarises the Co-Financing Payment(s) and quantity of supply that will be procured with such funds in the relevant year. <i>Obligations de cofinancement : Code de référence : 0715-DJI-04b-X-C. En vertu de la politique de cofinancement, le pays fait partie du groupe intermédiaire. Le tableau suivant résume le(s) versement(s) de cofinancement et la quantité des fournitures qui seront achetées avec ces fonds chaque année.</i>		
Type of supplies to be purchased with Country funds in each year <i>Type de fournitures qui seront achetées chaque année avec les fonds du pays</i>	2014	2015
Number of vaccine doses <i>Nombre de doses de vaccins</i>	7,500	10,800
Number of AD syringes <i>Nombre de seringues autobloquantes</i>	7,200	
Number of re-constitution syringes <i>Nombre de seringues de reconstitution</i>	4,100	
Number of safety boxes <i>Nombre de réceptacles de sécurité</i>	150	
Value of vaccine doses (US\$) <i>Prix des doses de vaccins(\$US)</i>	US\$14,429	
Total Co-Financing Payments (US\$) (including freight) <i>Versement total du cofinancement (\$US) (incluant les frais de transport)</i>	US\$17,000	US\$24,000
33. Operational support for campaigns: Not applicable <i>Soutien aux coûts opérationnels des campagnes:</i>		

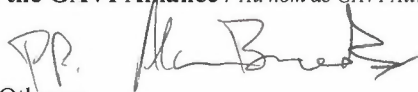
⁹ This is the amount that GAVI has approved. *Ceci est le montant approuvé par GAVI.*

¹⁰ This is the consolidated amount for all previously approved years. *Ceci est le montant consolidé pour toutes les années approuvées précédentes.*

34. Additional documents to be delivered for future disbursements: <i>Documents devant être présenté pour des décaissements futurs:</i>	
Reports, documents and other deliverables <i>Rapports, documents et autres</i>	Due dates <i>Date limite de réception</i>
Rapport annuel de situation	15 Mai 2014 ou tel que négocié au préalable avec le secrétariat de GAVI
35. Financial Clarifications: The Country shall provide the following clarifications to GAVI*: <i>*Failure to provide the financial clarifications requested may result in GAVI withholding further disbursements</i> <i>*Un manquement dans la réponse aux éclaircissements financiers requis peut suspendre la continuité du soutien de GAVI</i>	
36. Other conditions: Not applicable. <i>Autres conditions: Non applicable.</i>	

Signed by, / *Signé par,*

On behalf of the GAVI Alliance / Au nom de GAVI Alliance



Hind Khatib-Othman
Managing Director, Country Programmes
Directrice des programmes GAVI
20 décembre 2013

Djibouti VACCINE SUPPORT
SOUTIEN AU VACCIN POUR DJIBOUTI

This Decision Letter sets out the Programme Terms of a Programme.

Cette lettre de décision décrit les conditions d'un programme.

1. Country: Djibouti <i>Pays :</i>				
2. Grant Number: 1315-DJI-13b-X / 13-DJI-08a-Y / <i>Numéro d'allocation :</i>				
3. Date of Decision Letter: 20/12/2013 <i>Date de la lettre de décision :</i>				
4. Date of the Partnership Framework Agreement: Not applicable <i>Date de l'Accord Cadre de Partenariat :</i> non applicable				
5. Programme Title: New Vaccine Support <i>Titre du Programme :</i> Nouveaux vaccins				
6. Vaccine type: Rotavirus <i>Type de vaccin :</i> anti-rotavirus				
7. Requested product presentation and formulation of vaccine: Rotavirus, 2 doses schedule <i>Présentation requise du produit et formulation du vaccin :</i> Rotavirus, flacon de 2 doses				
8. Programme Duration¹¹: 2013-2015 <i>Durée du programme :</i>				
9. Programme Budget (indicative) (subject to the terms of the Partnership Framework Agreement): <i>Budget du programme (indicatif) (sous réserve des conditions de l'Accord Cadre de Partenariat):</i>				
	2013	2014	2015	Total ¹²
Programme Budget (US\$) <i>Budget du programme (US\$)</i>	US\$141,500 ¹³	US\$ 0 ¹⁴	US\$139,000	US\$280,500
10. Vaccine Introduction Grant: Not applicable-already disbursed <i>Allocation d'introduction du vaccin:</i> Non applicable-Déjà décaissé. .				

¹¹ This is the entire duration of the programme. *Ceci est la durée entière du programme.*

¹² This is the total amount endorsed by GAVI for the entire duration of the programme. This should be equal to the total of all sums in the table. *Ceci est le montant total approuvé par GAVI pour la durée entière du programme. Celui-ci doit être équivalent au total de toutes les sommes comprises dans ce tableau.*

¹³ This is the consolidated amount for all previous years. *Ceci est le montant consolidé pour toutes les années précédentes.*

¹⁴ L'approbation pour 2014 a été réduite à zéro étant donné que les doses approuvées pour 2013 ont déjà été envoyées et payées en 2013 ; ces doses de vaccins seront utilisées en 2014, et ce à cause du délai dans l'introduction du vaccin.

11. Indicative Annual Amounts (subject to the terms of the Partnership Framework Agreement):¹⁵

Montant annuels indicatifs (sous réserve des conditions de l'Accord Cadre de Partenariat):

Type of supplies to be purchased with GAVI funds in each year <i>Type de fournitures qui seront achetées avec les fonds de GAVI chaque année</i>	2013	2014
Number of Rotavirus vaccines doses <i>Nombre de doses de vaccins anti-rotavirus</i>	52,500	0
Number of AD syringes <i>Nombre de seringues autobloquantes</i>		0
Number of re-constitution syringes <i>Nombre de seringues de reconstitution</i>		0
Number of safety boxes <i>Nombre de réceptacles de sécurité</i>		0
Annual Amounts (US\$) <i>Montants annuels (\$US)</i>	US\$132,500 ¹⁶	0

12. Procurement agency: UNICEF. The Country shall release its Co-Financing Payments each year to UNICEF.

Organisme d'achat : UNICEF. Le pays versera chaque année sa quote-part de cofinancement à l'UNICEF.

13. Self-procurement: Not applicable

Auto-apvisionnement: Non applicable

14. Co-financing obligations: Reference code: 1315-DJI-13b-X-C. According to the Co-Financing Policy, the Country falls within the group Intermediate. The following table summarises the Co-Financing Payment(s) and quantity of supply that will be procured with such funds in the relevant year.

Obligations de cofinancement : Code de référence : 1315-DJI-13b-X-C. En vertu de la politique de cofinancement, le pays fait partie du groupe intermédiaire. Le tableau suivant résume le(s) versement(s) de cofinancement et la quantité des fournitures qui seront achetées avec ces fonds chaque année.

Type of supplies to be purchased with Country funds in each year <i>Type de fournitures qui seront achetées chaque année avec les fonds du pays</i>	2014	2015
Number of vaccine doses <i>Nombre de doses de vaccins</i>	6,000	7,500
Number of AD syringes <i>Nombre de seringues autobloquantes</i>	1,400	
Number of re-constitution syringes <i>Nombre de seringues de reconstitution</i>		
Number of safety boxes <i>Nombre de réceptacles de sécurité</i>		
Value of vaccine doses (US\$) <i>Prix des doses de vaccins (\$US)</i>	US\$14,340	
Total Co-Financing Payments (US\$) (including freight) <i>Versement total du cofinancement (\$US) (incluant les frais de transport)</i>	US\$15,500	US\$16,000

15. Operational support for campaigns: Not applicable

Soutien aux coûts opérationnels des campagnes:

¹⁵ This is the amount that GAVI has approved. *Ceci est le montant approuvé par GAVI.*

¹⁶ This is the consolidated amount for all previously approved years. *Ceci est le montant consolidé pour toutes les années approuvées précédentes.*

16. Additional documents to be delivered for future disbursements:

Documents devant être présenté pour des décaissements futurs:

Reports, documents and other deliverables <i>Rapports, documents et autres</i>	Due dates <i>Date limite de réception</i>
Rapport annuel de situation	15 Mai 2014 ou tel que négocié au préalable avec le secrétariat de GAVI

17. Financial Clarifications: The Country shall provide the following clarifications to GAVI*:

**Failure to provide the financial clarifications requested may result in GAVI withholding further disbursements*

**Un manquement dans la réponse aux éclaircissements financiers requis peut suspendre la continuité du soutien de GAVI*

18. Other conditions: Not applicable.

Autres conditions: Non applicable.

Signed by, / Signé par,

On behalf of the GAVI Alliance / *Au nom de GAVI Alliance*



Hind Khatib-Othman
Managing Director, Country Programmes
Directrice des programmes GAVI
20 décembre 2013

Type de rapport: Rapport annuel de situation

Pays : Djibouti

Période du rapport: 2012

Date de l'examen: Juillet 2013

1. Généralités

Enfants survivants (2012): 27,776 (JRF)

Couverture DTC3 (2012):

- 81% Estimation officielle du pays du JRF:
- Estimation OMS/UNICEF: 81%

Tableau 1. Soutien SNV et SSI

Soutien SNV et SSI	Période d'approbation
DTC-HepB-Hib	2007 - 2015
PCV13	2012 - 2015
Antirotavirus	2013 - 2015
SSI	2002 - 2004

Tableau 2. Financement

Financement	Période d'approbation
SSV	2002-2012

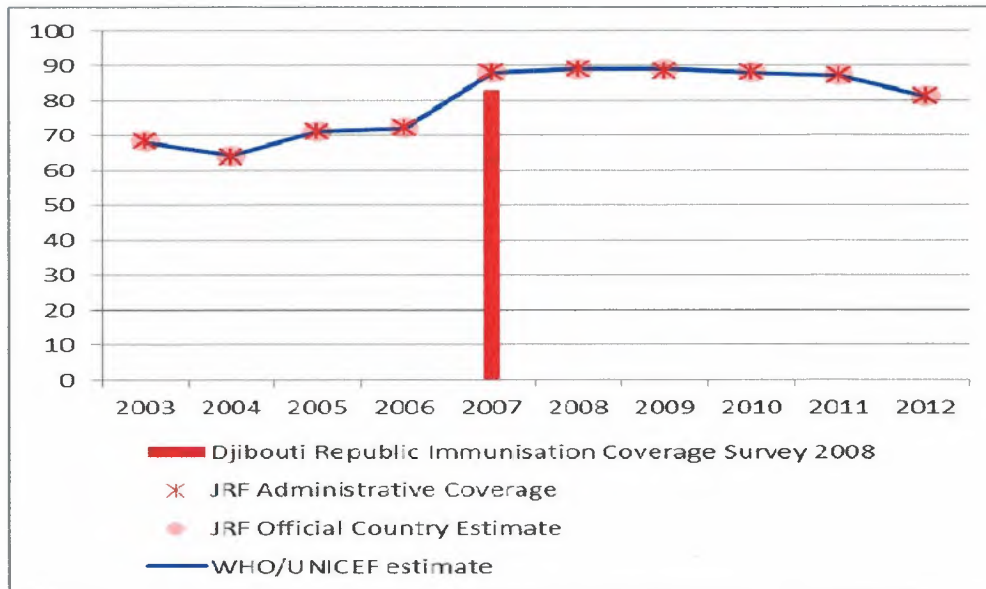
2. Composition et fonctionnement du Comité de coordination inter-agences (CCIA)/Comité de coordination du secteur de la santé (CCSS)

Le CCIA est constitué de représentants du Ministère de la santé, de partenaires internationaux (OMS et UNICEF) et d'ONG, dont deux OSC nationales, l'ONG AMDA et l'Union nationale des femmes de Djibouti (UNFD) et l'Association Bender Djedid. Le RAS dit qu'il y a eu trois réunions du CCIA en 2012. Le procès-verbal de la réunion du CCIA de mai 2013, au cours de laquelle le RAS a été approuvé était joint. La réunion a débattu des raisons du déclin dans la couverture rapportée, y compris les problèmes de chaîne du froid et de manque de stages de remise à niveau pour le personnel. L'on a également discuté si le dénominateur utilisé pour estimer la couverture était correct, puisque le service statistique national applique désormais un taux de croissance de la population inférieur à celui utilisé pour calculer le dénominateur de la couverture vaccinale. Il n'y a pas de CCSS à Djibouti.

3. Gestion du programme et des données

Les objectifs de couverture n'ont pas été atteints en 2012 et ont même baissé pour la plupart des antigènes. La couverture DTC3 a diminué pour la troisième année consécutive. La couverture DTC3 a été de 81%, inférieure aux 87% de 2011. Il y a un souci au sujet de la précision du dénominateur (voir ci-dessus). Une étude du Projet pan-arabe de santé familiale (PAFFAM) a eu lieu en 2012, mais ses résultats ne sont pas encore disponibles.

La principale raison rapportée a été une lacune de six mois dans la coordination du PEV (de mai à novembre), alors que le nouveau directeur du PEV, qui avait été précédemment coordinateur national du programme de prévention du paludisme, n'avait pas d'antécédents dans la vaccination. Les moyens limités de locomotion et en personnel (en nombre et en qualité) expliquent aussi les baisses de couvertures. L'absence d'une équipe mobile dans les régions au cours de ces dernières années et la restructuration de l'équipe à fin 2012 a limité son intervention au niveau des régions les plus éloignées, ainsi que sa capacité de vacciner les enfants dans les zones d'accès difficile.



Ces faiblesses/défis ont été soulignés dans le RAS 2012.

Le Système d'information médicale a été restructuré en 2012 et a bénéficié de nouveau personnel, d'équipement (installation de téléphones ruraux dans les installations, les données SIS étant désormais transmises électroniquement depuis les zones rurales) et d'un processus de collecte de données, analyse et retour d'informations plus efficace

4. Analyse de l'égalité entre hommes et femmes et de l'équité

Pas de données ventilées disponibles. Il est prévu de collecter de telles données à l'avenir. Le RAS dénote un fort engagement en faveur de l'équité entre hommes et femmes, ce que prouvent les femmes dans des positions élevées du gouvernement et la parité dans l'enseignement primaire, bien que le taux d'abandon précoce soit plus élevé chez les filles que chez les garçons. De même, le procès-verbal de la réunion du CCIA de mai 2013 porte la déclaration "Un point important est qu'à Djibouti, il n'y a aucune discrimination fondée sur le sexe pour pouvoir recevoir tous les services proposés par les structures de soins tant privées que publiques.

5. Soutien aux services de vaccination (SSV)

Djibouti a reporté un solde d'USD 56.000 de financement SSV et a dépensé USD 1.033 dans la chaîne du froid et des réparations d'un véhicule, du combustible et du matériel de bureau. Toutefois, alors que le RAS rapporte des dépenses d'USD 1.033, les états financiers montrent un montant environ dix fois plus grand, rendant nécessaire une clarification/correction du RAS.

Djibouti a droit à une récompense au titre du SSV en 2012. Toutefois, **aucune récompense n'a été obtenue puisque le nombre d'enfants vaccinés** a été inférieur à celui du précédent maximum pour le DTC3, atteint ou visé.

6. Soutien aux vaccins nouveaux et sous-utilisés (SNV)

Tous les vaccins

L'UNICEF qui confirme les doses de vaccin pentavalent indiquées dans le RAS ont été reçues en 2012. Il y a une divergence mineure dans les doses de VPC13 reçues en 2012 entre le RAS, l'UNICEF et la lettre de décision. Aucune rupture de stock ni aucun problème dans la manipulation des vaccins ne figurent dans le RAS. L'introduction du VPC13 a été retardée de 3 mois jusqu'en 2013, en raison de l'arrivée tardive du vaccin. Une EPI est prévue en septembre 2013.

Pentavalent

L'on a obtenu en 2012 une couverture DTC3 de 81 pour cent, avec un taux d'abandon de 5% (20.991 enfants vaccinés en 2012) alors que l'objectif était de 90 pour cent. Le vaccin pentavalent demandé est destiné à atteindre une couverture de 93 pour cent en 2014 (25.568 enfants à vacciner en 2014), avec un taux d'abandon du vaccin pentavalent de 2

pour cent. Les objectifs pour 2014 étant au-dessus des limites approuvées par GAVI (jusqu'à 10% de plus que les résultats de 2012), le CEI requiert des clarifications.

Le niveau de stock de 57.858 doses au 1er janvier semble élevé. En plus des objectifs de couverture, le RAS mentionne que les buts pour 2014 incluent de parvenir à une couverture de 85 pour cent dans chaque district. Ceci semble très ambitieux, étant donné que la couverture globale n'a été que de 81 pour cent en 2012.

VPC13

Le pays demande 96.750 doses de VPC13 en 2014, sur la base d'un objectif de couverture de 93%, (25.568 enfants à vacciner en 2014). Ceci représente une augmentation de 10% par rapport au nombre d'enfants vaccinés avec le DTC3, de sorte qu'il est recommandé au pays de revoir son objectif pour le VPC13. Le niveau de stock de 79.144 doses au 1er janvier semble élevé. Le taux de perte prévu s'élève à 5%. Il n'est pas clair pourquoi la demande de VPC13 est supérieure à celle de pentavalent (même avec la constitution d'un stock régulateur). Le pays est prié de revoir son objectif VPC13 pour 2014.

La subvention à l'introduction d'un nouveau vaccin de USD 100.000, concernant le VPC13, a été totalement dépensée en 2012. Elle a servi à de la formation, aux communications et à l'entretien et des réparations de la chaîne du froid.

Antirotavirus

Le pays prévoit d'introduire l'antirotavirus en 2013 et espère vacciner 23.365 enfants (61.982 doses de vaccin) en 2014, en se fondant sur un objectif de couverture de 85%. Cet objectif semble élevé en comparaison des enfants vaccinés avec le pentavalent en 2012. Il n'existe aucun système de surveillance MAPU, ce qui constitue un souci, en particulier avec l'introduction du vaccin antirotavirus.

Capacité ou problèmes de la chaîne du froid

La dernière GEV a été effectuée en mai 2011 et a donné lieu à 38 recommandations dans tous les domaines, notamment en ce qui concerne le système d'information, la gestion des stocks et le contrôle des températures. Bien qu'il semble que beaucoup de recommandations ont été suivies d'effet, le manque d'une date d'achèvement (y compris l'année) signifie que le plan d'amélioration n'est pas totalement clair. La prochaine GEV est prévue pour l'été 2013.

Le RAS déclare qu'en 2012, la capacité de la chaîne du froid s'est accrue grâce à l'installation d'une nouvelle chambre froide et d'une chambre froide négative et grâce aussi à un entretien systématique de la chaîne du froid. Les agents de vaccination ont été formés à la gestion efficace des vaccins et à leur utilisation. Les outils de collecte ont été mis à jour avec intégration des nouveaux vaccins. Une supervision formative est effectuée tous les trois mois. Les leaders communautaires et les parents ont été sensibilisés à l'importance du nouveau vaccin.

Surveillance

Le RAS note que la surveillance des maladies cibles du PEV a été redynamisée et sera renforcé en 2013. Le Service de pédiatrie de l'Hôpital Général Peltier, avec la collaboration de l'Institut national de santé publique, assure la surveillance des cas suspects de méningites et effectue des prélèvements pour isoler les souches de bactéries responsables de méningites. Si le nombre de cas est élevé, si le nombre de cas découverts est élevé, le comité du GTCV en est informé. Une des activités prévues pour 2014 est la formation en surveillance pour la paralysie flasque aiguë et des maladies du PEV.

7. Cofinancement des vaccins, viabilité financière et gestion financière

La JICA, l'UNICEF et une troisième source non gouvernementale paient tous les vaccins traditionnels. Il y a une ligne budgétaire pour la vaccination, mais elle n'est pas utilisée, bien qu'un précédent ministre l'ait demandé.

Djibouti fait partie du groupe de pays à revenu intermédiaire. Elle a rempli ses obligations de cofinancement du pentavalent et du VPC13, mais était en retard dans le versement de ce dernier, comme pays du groupe intermédiaire en 2012. Le gouvernement verse la totalité du cofinancement, qui s'élève à USD 41.743 pour les vaccins et à USD 2.033 pour le matériel d'injection..

Le pays estime qu'une assistance technique est nécessaire et souhaitable pour élaborer des stratégies de viabilité financière, mobiliser des fonds pour la vaccination, notamment pour le cofinancement.

Aucune EGF n'a été réalisée. Il n'y a pas de problèmes de PTR, si ce n'est que le pays devait envoyer les états financiers et l'extrait bancaire pour 2012.

8. Soutien à la sécurité des injections (SSI) et manifestations adverses post immunisation

Il y a un plan de sécurité des injections. Tous les centres de santé disposent de seringues autobloquantes et de boîtes de sécurité en quantité suffisante. Les prestataires sont régulièrement formés et/ou recyclés sur la sécurité des injections. Au niveau des régions sanitaires, tous les postes de santé disposent d'un incinérateur. Dans Djibouti-ville, une unité du service d'hygiène est chargée de la collecte et de la destruction des objets piquants et tranchants et des seringues.

Il n'y a pas de programme de pharmacovigilance spécifique à Djibouti.

9. Renforcement des systèmes de santé (RSS): Sans objet.

10. Organisations de la société civile (OSC) de type A et B: Sans objet.

11. Risques et facteurs d'atténuation

Djibouti ajoute les vaccins VPC13 et antirotavirus, alors que la couverture DTC3 diminue. Djibouti ne paie pas les vaccins traditionnels ni aucun matériel de sécurité des injections, bien qu'elle appartienne au groupe des pays intermédiaires.

12. Résumé de l'examen du RAS 2012

La couverture DTC3 est à nouveau tombée en 2012, après les diminutions de 2010 et 2011. Ceci est dû au changement intervenu à la tête du PEV. Il faut une capacité de direction, puisque le programme ajoute deux nouveaux vaccins (VPC13 et antirotavirus) en 2013. Vu les diminutions de couverture (jusqu'à 81% en 2012), les demandes de vaccins du RAS pour couvrir 93 pour cent des enfants survivants semblent élevées et devraient être ajustées pour tous les vaccins. Djibouti devrait envisager d'effectuer une nouvelle étude de couverture, puisque la dernière a eu lieu en 2007.

Djibouti devrait faire rapport sur les progrès réalisés dans la réponse aux recommandations GEV. Les petites divergences dans les données de mise à disposition du VPC13 en 2012 devraient être résolues. Le manque d'un suivi de surveillance des MAPI est préoccupant, surtout avec l'introduction de l'antirotavirus.

Afin de faire quelques petits pas en direction de la viabilité financière, Djibouti devrait commencer à payer les vaccins traditionnels et le matériel de sécurité des injections, actuellement à charge de l'UNICEF. Le pays a exprimé son besoin d'examiner la viabilité, au vu de l'augmentation du cofinancement et le CEI appuie cette recommandation.

13. Recommandations de l'examen du CEI

- **SSV** : Pas de récompense.

- **SNV**

Pentavalent, VPC13 et antirotavirus

Approuver le soutien SNV pour 2014, sous réserve des clarifications satisfaisantes détaillées à la section 14.

- **RSS**: Non applicable

14. Clarifications requises avec financement approuvé

Clarifications à court terme

(a) **Clarifications de programme**

- Les objectifs des vaccins pentavalent, VPC13 et antirotavirus semblent trop élevés et la différence entre le nombre d'enfants vaccinés avec le DTC3 en 2012 et prévus pour 2014 est de 10% trop élevé. Le pays est prié de revoir ses objectifs pour tous les vaccins.

(b) **Clarifications financières/questions de PTR en suspens**

- SSV : il est demandé au Pays de fournir :
 - a. Un relevé bancaire pour 2012
 - b. Des états financiers 2012 montrant le solde d'ouverture, les dépenses de l'année et le solde de clôture.
- Introduction de nouveaux vaccins : il est demandé au Pay de fournir :
 - a. Un relevé bancaire pour 2012
 - b. Des états financiers 2012 montrant le solde d'ouverture, les dépenses de l'année et le solde de clôture.

Clauses et conditions du soutien de GAVI

Les pays signent et acceptent les clauses et conditions suivantes de GAVI Alliance dans les formulaires de demande de soutien. Ces clauses et conditions pourront aussi être incluses dans un accord d'allocation conclu entre GAVI et le pays :

FINANCEMENT UTILISÉ UNIQUEMENT POUR DES PROGRAMMES APPROUVÉS

Le pays présentant la demande (« le pays ») confirme que tous les fonds débloqués par GAVI Alliance au titre de la présente demande seront alloués et utilisés dans le seul but de mettre en œuvre le(s) programme(s) décrit(s) dans la demande de soutien du pays. Toute modification substantielle du/des programme(s) approuvé(s) doit être révisée et approuvée au préalable par GAVI Alliance. Toutes les décisions de financement inhérentes à cette demande sont du ressort du Conseil d'administration de GAVI Alliance et subordonnées aux procédures du CEI et à la disponibilité des fonds.

MODIFICATION DE LA PRÉSENTE PROPOSITION

Le pays avertira GAVI Alliance par le biais de son rapport de situation annuel s'il souhaite proposer des changements à la description du/des programme(s) dans la présente demande de soutien. L'Alliance documentera toute modification qu'elle aura approuvée et la proposition du pays sera modifiée.

REMBOURSEMENT DES FONDs

Le pays accepte de rembourser à GAVI Alliance tous les fonds qui ne sont pas utilisés pour le(s) programme(s) décrit(s) dans la présente demande. Le remboursement s'effectuera en dollars des Etats-Unis, à moins que GAVI Alliance n'en décide autrement, dans les soixante (60) jours après réception par le pays de la demande de remboursement de GAVI. Les fonds remboursés seront versés sur le(s) compte(s) désigné(s) par GAVI Alliance.

SUSPENSION / RÉSILIATION

L'Alliance peut suspendre tout ou partie de ses financements au pays si elle a des raisons de soupçonner que les fonds ont été utilisés dans un autre but que pour les programmes décrits dans la présente demande ou toute modification de cette demande approuvée par GAVI. L'Alliance se réserve le droit de mettre fin à son soutien au pays pour les programmes décrits dans la présente demande si des malversations de fonds sont confirmées.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le pays confirme que les fonds alloués par GAVI Alliance ne seront en aucun cas offerts par lui à des tiers, et qu'il ne cherchera pas non plus à tirer des présents, des paiements ou des avantages directement ou indirectement en rapport avec cette demande qui pourraient être considérés comme une pratique illégale ou une prévarication.

CONTRÔLE DES COMPTES ET ARCHIVES

Le pays réalisera des vérifications annuelles des comptes et les transmettra à GAVI Alliance, conformément aux conditions précisées. L'Alliance se réserve le droit de se livrer par elle-même, ou au travers d'un agent, à des contrôles des comptes ou des évaluations de la gestion financière afin d'assurer l'obligation de rendre compte des fonds décaissés au pays.

Le pays tiendra des livres comptables précis justifiant l'utilisation des fonds de GAVI Alliance. Le pays conservera ses archives comptables conformément aux normes comptables approuvées par son gouvernement pendant au moins trois ans après la date du dernier décaissement de fonds de GAVI Alliance. En cas de litige sur une éventuelle

malversation des fonds, le pays conservera ces dossiers jusqu'à ce que les résultats de l'audit soient définitifs. Le pays accepte de ne pas faire valoir ses privilèges documentaires à l'encontre de GAVI Alliance en rapport avec tout contrôle des comptes.

CONFIRMATION DE LA VALIDITÉ JURIDIQUE

Le pays et les signataires pour le gouvernement confirment que la présente demande de soutien est exacte et correcte et représente un engagement juridiquement contraignant pour le pays, en vertu de ses lois, à mettre en œuvre les programmes décrits dans la présente demande.

CONFIRMATION DU RESPECT DE LA POLITIQUE DE GAVI ALLIANCE SUR LA TRANSPARENCE ET LA RESPONSABILITÉ

Le pays confirme avoir pris connaissance de la politique de GAVI Alliance sur la transparence et la responsabilité et qu'il en respectera les obligations.

ARBITRAGE

Tout litige entre le pays et GAVI Alliance occasionné par la présente demande, ou en rapport avec celle-ci, qui n'aura pas été réglé à l'amiable dans un délai raisonnable, sera soumis à un arbitrage à la demande de GAVI Alliance ou du pays. L'arbitrage sera conduit conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission pour le droit commercial international (CNUDCI) en vigueur. Les parties acceptent d'être liées par la sanction arbitrale, comme règlement final de ce différend. Le lieu de l'arbitrage sera Genève (Suisse). La langue de l'arbitrage sera l'anglais.

Pour tout litige portant sur un montant inférieur ou égal à 100 000 US\$, un arbitre sera désigné par GAVI Alliance. Pour tout litige portant sur un montant supérieur à 100 000 US\$, trois arbitres seront nommés, comme suit : GAVI Alliance et le pays désigneront chacun un arbitre et les deux arbitres ainsi nommés désigneront conjointement un troisième arbitre qui présidera.

L'Alliance ne pourra être tenue pour responsable auprès du pays de toute réclamation ou perte en rapport avec les programmes décrits dans la présente demande, y compris et sans limitation, toute perte financière, conflit de responsabilités, tout dommage matériel, corporel ou décès. Le pays est seul responsable de tous les aspects de la gestion et de la mise en œuvre des programmes décrits dans la présente demande.

UTILISATION DE COMPTES BANCAIRES COMMERCIAUX

Il incombe au gouvernement du pays éligible de vérifier, avec toute la diligence requise, l'adéquation des banques commerciales utilisées pour gérer le soutien en espèces de GAVI, notamment le RSS, le SSV, l'appui aux OSC et les allocations pour l'introduction des vaccins. Le représentant soussigné du gouvernement confirme que ce dernier assumera l'entière responsabilité du remplacement du soutien en espèces de GAVI qui serait perdu en raison d'une faillite de la banque, de fraude ou tout autre événement imprévu.

